- CCAS DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil d'Administration du 1er septembre 2026

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 24/10/2026
Publié le
ID : 035-263503815-20260901-CCAS10_206-DE

La séance est ouverte à 19 h 00

Présents : Mme TENDIK Nathalie, Mr FOUVILLE Thierry, Mme GUIHARD Andrée, Mme DY Christine, Mme SAUVEE Stéphanie, Mme PAUTONNIER Léonie, Mme CHEVRIER Anne-Charlotte, Mme TONDEUX Madeleine, Mme LAMBARD Marie-Jeanne, Mme THOUVENOT Françoise, Mme HUBLOT Marie-Dominique, Mme REGNAULT Marie-Thérèse, Mme CRUTEL Maryannick, Mme LAFON Christine

Absents excusés : Mr CHAUVIN Benoît
Mme HUBLOT Marie-Dominique

Procuration de vote et Mandataire :

Secrétaire de Séance : Mme Anne-Charlotte CHEVRIER

****

N° 10/26

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX RESTOS DU CŒUR POUR LA CAMPAGNE 2025/2026

Madame la vice-présidente informe les membres du CCAS qu'une demande de subvention nous a été faite par les Restos du Cœur.

Pour la campagne 2025, 8 100 repas ont été servis à des Gévezéens (52 personnes). L'aide demandée s'élève à 3 200 €.

Le fait que le budget de cette structure soit très tendu, l'oblige à solliciter un effort auprès des communes pour pouvoir continuer à aider les plus précaires.

Un débat s'instaure au vu de la forte augmentation du montant demandé.

***Question* : « Donnez-vous votre accord pour l'octroi de cette subvention ? »**

Après débat : Oui : 10 Non : 3 Abstention : 0

MAIRIE CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE GEVEZE

Pour copie conforme.
La Vice-Présidente
Nathalie TENDIK.